

L'HISTOIRE DE NOYON

racontée par le nom de ses rues.

RUE DE LILLE (suite)

Les vacances terminées, nous voici de retour dans le faubourg de Lille. Des deux précédentes chroniques, nous avons retenu l'importance de la rue de Lille, son artère principale, portion de la voie antique et moderne de Paris à la Flandre. En réalité il s'est agi, pendant des siècles, d'un chemin étroit et souvent boueux, parsemé de fondrières dommageables aux diligences ou aux carrosses. En l'année 1745 il fut mis au gabarit que nous lui connaissons. Pour y parvenir, la rive opposée au cimetière, le Mont des Monuments, fut entamée et reportée à bonne distance. Chemin ou rue, si la situation lui vaut une place prépondérante dans la longue histoire de la ville, malheureusement, ouverte vers le nord, de tous les temps, elle fut le passage obligé des envahisseurs de l'est conquérants et avides de butins.

Les annalistes nous signalent qu'à l'angle de la rue de Lille et l'ancienne rue de l'Eperon se dressait un calvaire monumental entouré de murs et d'un rideau de grands arbres. On y accédait par un escalier de dix-huit marches devenu la grimpe qui part du boulevard Mony et raccourcit l'accès au cimetière. Désigné par le nom de calvaire Saint-Pierre, il avait été érigé le 10 Juillet 1728. Démoli à la Révolution, il fut reconstitué et inauguré solennellement après la Tourmente.

Vieilles auberges et vieilles ruelles.

VIEILLES AUBERGES

Dans l'ancien temps, la rue dite de Lille, était bordée de plusieurs auberges ou "hostelleries". Au milieu du XVIIIème siècle, pas moins de sept accueillait le voyageur, manant ou souverain, se rendant en Flandre ou en revenant. On les distinguait, entre autres caractéristiques par le nom symbolisé sur les enseignes : hostelleries du Barillet, du Châtelet, du Point du Jour ; auberges du Cheval blanc, du Cheval rouge, Notre-Dame de Liesse, de la Belle Etoile. Hôteliers et aubergistes auraient pu nous raconter bien des anecdotes et nous éblouir par la qualité des personnages qu'ils avaient hébergés. Ainsi pouvait s'en prévaloir celui de l'auberge du Cheval blanc. Le 10 juin 1656, entre 10 et 11 heures du soir arrivèrent Louis XIV, la reine et le duc d'Anjou. S'étant arrêtés devant l'auberge, sans descendre de leur carrosse, ils se firent servir un en-cas et, des chevaux frais ayant été attelés, ils partirent pour La Fère aux coups de minuit. Il semblerait que l'hôtel du Barillet ait été vendu comme bien national, attendu qu'il appartenait à Mgr l'évêque de Noyon qui y

logeait le suisse de la cathédrale, Jean-François Legendre. C'est peut-être à cause de cette circonstance, que l'hôtel saint-Martin de la place au blé prit le nom de Barillet.

RUE DES SEPT PECHES CAPITAUX

Des chemins qui sillonnaient les champs du clos Saint-Barthélémy et ceux des Hautes Folies, deux ont conservé leur nom ancien. La ruelle des Hautes Folies partait de la ruelle de l'Ecorcherie ou des Réservoirs, selon les époques, montait vers le nord pour atteindre la route de Ham à l'extrémité du boulevard de Cambronne. Il n'a pour souvenirs supposés que le passage des laboureurs se rendant aux champs et de leurs lourdes charrettes cabotantes et grinçantes. Il est probable aussi que ce chemin ait été utilisé dans les guerres de ce siècle. Mais son nom doit suffire à retenir notre attention.

Folie a la même origine que folié, folio, etc, traductions du mot latin "folium" signifiant feuille. En retenant ce sens, on peut traduire le mot folie par feuillage de bois ou de bosquets et donner libre cours à la fertilité des imaginations. Cela fait, intéressons-nous à la rue des Sept péchés capitaux, capitaux ayant remplacé récemment le mot initial de mortels, peut-être sous l'effet d'une subtilité théologique. Quoi qu'il en soit, l'appellation curieuse de cette ruelle ne manque pas de nous intriguer. Pourquoi et depuis quand a-t-elle ce nom ? Il apparait impossible d'élucider ces questions, même avec les quelques faibles indices dont nous disposons. Ponthieux, en effet, fait état de la transaction intervenue en 1811 au sujet d'un jardin "tenant d'un côté à la ruelle des Sept péchés mortels ou ruelle Bertoux"

On sait que depuis plusieurs siècles avant la Révolution 89, dans cette portion de la ruelle de Noyon à Tarlefesse se succédaient sept maisons d'habitation constituant le fief du Châtelet dont le chef-lieu du côté de la rue de Lille devint l'hôtellerie du Châtelet.

Ne pouvant connaître l'origine du nom de cette rue, nous nous consolons en donnant la définition de péchés capitaux. Nous la trouvons dans le catéchisme promulgué en 1903 par Mgr Jean-Marie Célestin Douais, évêque de Beauvais, Noyon, Senlis (leçon 22) : "On appelle les péchés capitaux des penchants mauvais qui sont le principe et la cause de beaucoup de péchés". Ils sont ensuite précisés : "l'orgueil, l'avarice, la luxure, l'envie, la gourmandise, la colère et la paresse".

N'ayant pu en savoir plus, nous regrettons de décevoir les habitants de cette rue.

A suivre
Jean Goumard.